

[Text]

Ms Meloshe: In total it has cost around \$100,000. Those were ads in all of the university newspapers and ads in the daily newspapers at year end.

The Chairman: Okay, in your department we're going ahead with a program, a new approach, without having evaluated it, and you don't know if it'll work or not. What's your fallback position?

I hear you this morning telling us that a lot of people are involved here, the provinces, the stakeholders, the banks and everything else, and we will try to get to them and tighten up our system. My worry is that you don't exactly know whether this will work or not, do you?

M. Rochon: Monsieur le président, après les nombreuses observations du vérificateur général au cours des ans, on sait que cela ne marche pas. Faire une évaluation de plus, avec les preuves qu'on nous a fournies année après année, serait sans doute un investissement moins que rentable.

Deuxièmement, on fait tout ce qu'on peut au niveau de l'administration, mais quand on arrivera au Parlement avec un projet de loi, ce sera l'agenda du Parlement et la vitesse du Parlement qui détermineront quand on aura un nouveau Programme de prêts aux étudiants. On ne peut pas aller plus vite que le législateur.

Par ailleurs, le vérificateur général sera le bienvenu s'il veut venir nous rendre visite à l'automne. Nous préférons le recevoir au printemps, mais ce n'est pas nous qui déterminons son programme. Ce qu'il va constater, c'est le progrès fait avec les banques au niveau des négociations, le progrès fait avec les provinces au niveau des normes qu'on est en train de revoir, ce qu'on aura fait au plan de l'informatique, où on sera rendus au niveau de l'ébauche de la nouvelle loi, etc. Il pourra faire rapport au Comité des comptes publics quant aux progrès qui auront été faits à ce moment-là.

Le président: Monsieur rochon, cela fait 15 ans qu'on attend. Votre plan ne commence pas avant l'année prochaine, 1993-1994.

M. Rochon: Excusez-moi, monsieur le président.

Le président: Pourquoi ne va-t-on pas plus vite?

M. Rochon: Voici ce que j'ai dit.

It is our hope that amendments to the Canada Student Loans Act may be tabled in Parliament in early 1993.

Il faut sortir de nos négociations avec les banques et avec les provinces avant de rédiger un projet de loi. Il y a des *partnerships*. M. Bellemare en parlait tout à l'heure. Il faut avoir les banques de notre côté et il faut que les provinces embarquent. Ce sont des négociations longues et ardues, parce que très techniques.

On considère que notre ministre pourra présenter un projet de loi au Parlement au début de 1993. Quand le projet de loi aura été adopté, s'il est adopté, il y aura un nouveau régime de prêts aux étudiants pour l'année 1993-1994.

Le président: Monsieur Rochon, vous êtes de Sturgeon Falls. Le ciel est pavé de bonnes intentions. J'ai l'impression que vous êtes en train de préparer le terrain pour nous dire que l'année prochaine. . .

[Translation]

Mme Meloshe: Le coût total était d'environ 100,000\$. Il s'agissait d'annonces dans tous les journaux des universités et d'annonces dans les quotidiens à la fin de l'année.

Le président: D'accord. Votre ministère va de l'avant avec un nouveau programme, une nouvelle approche, sans l'avoir évalué. Vous ne savez pas si oui ou non il va donner les résultats escomptés. Quelle est votre solution de rechange?

Ce matin vous nous dites que beaucoup de gens—les provinces, les intervenants, les banques et tout le reste—vont participer à vos efforts pour resserrer le système. Je m'inquiète parce que vous ne savez pas si oui ou non ce nouveau système va fonctionner. N'est-ce pas exact?

Mr. Rochon: Mr. Chairman, after many comments from the Auditor General over the years, we know that the current system is not working. Conducting another evaluation of the program, in light of the evidence that we have been given year after year, would hardly be a cost-effective investment.

Second, we are doing everything we can at the administrative level, but when it comes to a bill, the date upon which we will have a new Canada Student Loans Program will depend on Parliament's agenda and the speed at which it works. We cannot proceed more quickly than Parliament.

I would just add that the Auditor General would be most welcome if he would like to pay us a visit in the fall. We would prefer to see him in the spring, but it is not up to us to set his schedule. You will see what progress has been made in our negotiations with the banks, the progress made with the provinces in reviewing standards, the progress made in computer systems, and the progress made in drafting a new bill and so on. He will be able to report back to the Public Accounts Committee on the progress we have made by that time.

The Chairman: We have been waiting for 15 years, Mr. Rochon. Your plan does not begin until next year, 1993-94.

Mr. Rochon: I'm sorry, Mr. Chairman.

The Chairman: Why aren't you moving faster?

Mr. Rochon: This is what I said.

Nous espérons que les modifications à la Loi fédérale sur les prêts aux étudiants pourront être déposées au début de 1993.

We have to complete our negotiations with the banks and the provinces before drafting a bill. There are certain partnerships here as Mr. Bellemare was saying earlier. We have to have the banks and the provinces on side. Because of the highly technical nature of these negotiations, they take a very long time and are very difficult.

We think our minister will be able to table a bill in Parliament in early 1993. Once the bill is passed, if it is passed, there will be a new Canada Student Loans Program in place for 1993-94.

The Chairman: You are from Sturgeon Falls, Mr. Rochon. The road to heaven is paved with good intentions. I think you are setting us up so that you can tell us that next year. . .